

Un écrin mythique

Pierre Lahoud

Number 73, Summer 1997

Île d'Orléans : le goût de l'île

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17006ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lahoud, P. (1997). Un écrin mythique. *Continuité*, (73), 19–20.

Un écrin mythique

« Et étant à ladite île, là trouvâmes de fort beaux arbres, comme chênes, ormes, pins, cèdres et autres bois de la sorte des nôtres ; et pareillement y trouvâmes force vignes, ce que nous n'avions pas vu auparavant dans toute cette terre ; et pour ce, la nommâmes l'île de Bacchus. »

Jacques Cartier

par Pierre Lahoud

L'île d'Orléans est située à cinq kilomètres en aval de Québec, dans le haut estuaire du fleuve Saint-Laurent. Sa dimension est de 32 kilomètres de longueur sur 5 kilomètres dans sa plus grande largeur. Longeant la faille de Logan ou d'Orléans, elle est née de la rencontre du bouclier Laurentien avec la formation appalachienne. Les hautes terres et les terrasses du côté sud (Saint-Laurent et Saint-Jean) diffèrent des basses terres alluvionnaires du côté nord (Saint-Pierre et Sainte-Famille). Son relief est doux et passablement varié et ses cours d'eau n'ont qu'un faible débit.

L'ÎLE FÉCONDE

La fertilité du sol a très rapidement attiré l'attention des nouveaux colons et l'île est devenue l'un des premiers foyers de colonisation de la Nouvelle-France. Elle a été le point de départ de plus de 300 familles-

souches qui ont essaimé partout en Amérique. Dès 1666, on y recensait près de 471 habitants et quelque 17 ans plus tard, en 1683, on en dénombrait 1149. Au début du XVIII^e siècle, toutes les terres sont concédées et on ira même jusqu'à faire démolir en 1752 quatre maisons construites sur des terres jugées trop exigües.

Le paysage seigneurial a laissé sur le territoire orléanais des empreintes indélébiles qui sont à l'origine du cadastre actuel. Les concessions ont leur front sur le fleuve Saint-Laurent et s'alignent en longues bandes étroites sur un seul rang le long de la route de ceinture (le chemin Royal). Ces bandes aboutissent toutes à une ligne artificielle au centre du territoire en un point nommé mitan ou trécaré. Vu du ciel, le pays ainsi divisé en rectangles étroits a l'aspect d'une immense courtepointe.

Les habitations et bâtiments secondaires s'alignent encore le long du chemin Royal et les terres vouées à la culture ont dans l'ensemble conservé leur orientation origi-

La photographie ancienne permet de reconstituer le cadre de la vie rurale traditionnelle à l'île d'Orléans en toute saison.

Collection : Michel Lessard





Fenaison à Sainte-Famille, vers 1920.
Collection : Michel Lessard

nale. Le paysage en est un de champs ouverts à perte de vue, balisés par de longues rangées de clôtures qui délimitent l'étendue de chaque terre, témoin significatif du système seigneurial.

Cette représentation encore vivante du cadre seigneurial n'en cède pas moins en richesse à des centaines d'habitations, de dépendances et de vestiges qui font partie intégrante du paysage aux abords du chemin Royal, rappelant les principaux modes de construction qui modèlent le paysage architectural québécois.

UNE TERRE MÉMOIRE

Les Amérindiens venaient y pêcher et chasser bien avant l'arrivée des Européens. Jacques Cartier, en septembre 1535, impressionné par la vigne sauvage qui y pousse, la nomme d'abord : île de Bacchus. Elle aura d'autres appellations « île Sainte-Marie », « île Saint-Laurent », « île des Sorciers », mais le nom qui lui restera est celui que lui donne Jacques Cartier dès le printemps 1536, en l'honneur du duc d'Orléans et fils de François I^{er} : île d'Orléans.

Aujourd'hui, pour tous ceux et celles qui l'ont approchée, l'île d'Orléans évoque une nature et des paysages d'une singulière beauté, d'inoubliables percées visuelles qui sillonnent son chemin Royal, une terre agricole généreuse dont les produits sont renommés : les fraises de Saint-Laurent, les pommes de terre de Saint-Jean, les poireaux de Saint-François, les pommes de Sainte-Famille...

Mais l'âme de l'île, ce qui reste dans le cœur du promeneur le moins attentif, c'est la mémoire sans cesse ravivée de l'existence des premiers colons, Normands et Poitevins, venus très tôt la peupler. Durant trois siècles, l'île sera cet

écrin mythique où survivront les coutumes de la Nouvelle-France et où se réfugieront les plus mystérieux personnages : feux-follets les soirs de pleine lune, loups-garous, sorciers et sorcières, même le diable, raconte-t-on, se serait offert le luxe d'y construire des églises.

Les seigneurs et seigneuses qui régneront sur l'île, de François Chavigny de Berchereau à Éléonore de Grandmaison jusqu'aux seigneuses Drapeau, s'occuperont tour à tour d'habiter ce territoire.

L'île d'Orléans sera rattachée à la seigneurie de Beaupré jusqu'en 1675, moment où M^{re} François Montmorency de Laval l'échange contre l'île Jésus. François Berthelot, le nouveau seigneur, ne vient jamais en Nouvelle-France mais il réussit quand même à recevoir du roi, en 1676, les lettres d'érection pour transformer sa seigneurie en comté. Guillaume Gaillard rachète l'île en 1712, et elle restera dans cette famille jusqu'en 1752. La moitié occidentale devient la propriété du chirurgien Jean Mauvide puis de Joseph Drapeau en 1800. Les héritiers Drapeau la conserveront jusqu'à l'abolition du système seigneurial en 1854. L'autre moitié sera achetée par le gouverneur James Murray, en 1764, qui la vend à son procureur en 1779. Ce dernier s'en départit au profit de son meunier Louis Poulin, et c'est la famille Poulin qui en restera propriétaire jusqu'en 1854.

UNE ÎLE TROP AIMÉE ?

L'ouverture du pont en 1935 ajoutera une pression supplémentaire au développement de ce territoire. Plusieurs voix s'élèvent alors pour sauver ce lieu mythique. On n'a qu'à lire quelques titres du numéro spécial du *Journal de l'agriculteur* du mois d'août 1935 pour se faire une idée de

l'importance du mythe. Le premier ministre L.A. Taschereau y décrit l'île comme le « Paradis de la Province », le ministre J.A. Godbout dit que « L'agriculture fait la richesse de l'île d'Orléans », et on y retrouve d'autres titres tels que : « Notre chevalerie terrienne à l'île d'Orléans », « L'île d'Orléans paradis des fruits », « L'île d'Orléans foyer de la tradition », « L'île d'Orléans inspiratrice des artistes », « L'île d'Orléans terre de fidélité ». Les auteurs sont Gérard Morisset, Marius Barbeau, Robert Rumilly, J. Camille Pouliot...

La menace de l'étalement urbain et la crainte de voir disparaître ce lieu pittoresque et historique considéré comme le symbole du Québec rural traditionnel conduira au classement de l'île comme arrondissement historique. Plus encore, en 1977, devant les pressions de plus en plus fortes pour de nouvelles constructions et un centre commercial, les citoyens de l'île livrent une bataille pour protéger son caractère rural. Une vaste consultation populaire donne 1740 habitants en faveur du maintien du cachet de l'île et 129 contre (50 % des personnes habilitées à voter avaient alors exercé leur droit). Par ce vote, les gens de l'île venaient d'affirmer clairement leur volonté de protéger leur patrimoine.

Le classement de l'île d'Orléans comme arrondissement historique n'a peut-être pas tout réglé, mais il a permis de sauver et de mettre en valeur une grande partie des 600 maisons identifiées à l'inventaire architectural et quelque 1000 bâtiments secondaires. Les cinq millions de dollars investis par le ministère de la Culture et des Communications depuis 1970 ont permis de restaurer et de sauvegarder bon nombre de maisons, d'églises, de presbytères, etc. Il reste cependant beaucoup à faire pour protéger des paysages et des bâtiments exceptionnels. La révision du schéma d'aménagement, la concertation de plus en plus étroite avec les différents organismes, une sensibilisation accrue à ce patrimoine orléanais laissent espérer que la solution est proche, à portée de main et que l'île d'Orléans restera encore pour les Québécois l'occasion de faire ce magnifique voyage « pour oublier le difficile »...

■
Pierre Lahoud est historien, responsable de l'arrondissement historique de l'île au ministère de la Culture et des Communications.